



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Alerte sur les conditions de travail des métiers du soin et de l'accompagnement

Question écrite n° 42014

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la dégradation des conditions de travail dans les métiers du soin et de l'accompagnement. Pénurie de personnels, inégalités de traitement entre les professionnels, manque de reconnaissance, évolution de carrière peu lisible, épuisement des équipes travaillant à domicile ou en établissement ... Les revendications qui ont mené, en octobre 2021, à une mobilisation nationale des professionnels des métiers du soin et de l'accompagnement n'en finissent pas. Les alertes se multiplient d'ailleurs sur les tensions dans les structures et services des champs du médico-social, du social et de la santé, pesant de plus en plus sur la prise en charge du public, obligeant à des choix et à des sacrifices. Les associations du secteur sont aujourd'hui confrontées à des inégalités et des injustices qui se répercutent sur les publics aidés ou soutenus : inégalités entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, inégalité de reconnaissance du travail par les pouvoirs publics, inégalités de rémunérations à niveau d'étude comparable. C'est au final le public pris en charge qui va en pâtir : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les jeunes enfants ou adolescents, des personnes exclues ou en difficulté sociales qui ont besoin d'être accompagnées. Cela doit commencer par une véritable revalorisation des salaires de l'ensemble des professionnels du soin et de l'accompagnement et une véritable égalité dans les salaires dans le secteur associatif aussi. Mais cela passe aussi une amélioration des conditions de travail, en agissant sur les horaires de travail, la mobilité géographique, un lieu d'exercice adapté, la prévention des risques. C'est une véritable pénurie de personnel qui se déploie face à ces conditions de travail qui provoquent manque de vocation et fuite du personnel. Et, les annonces du Ségur de la santé qui entraînent encore une fois des charges financières supplémentaires sur les collectivités locales en charge du secteur médico-social, ne rassurent pas. Elle lui demande ce qu'il compte donc faire pour défendre l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement et leur donner les moyens de leurs missions au service des personnes accueillies.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42014

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7649

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)